

GIOVANNI BUTTARELLI LE CONTRÔLEUR ADJOINT

M. Daniel KARZEL
Chef d'Unité
Droits statutaires, affaires sociales et
médicales, conditions de travail
Direction du personnel et des finances
Cour de Justice de l'Union européenne
L-2925 Luxembourg

Bruxelles, le 17 juillet 2014 GB/KX/cpl D(2014)1552 C 2013-0050 Prière d'utiliser edps@edps.europa.eu pour toute correspondance

Objet:

Lettre de clôture du Contrôleur européen de la protection des données concernant la notification de la Cour de justice de l'Union européenne relative à l'aménagement du temps de travail pour allaitement (dossier 2013-0050)

Cher Monsieur Karzel,

Je vous écris à propos de la notification effectuée sur la base de l'article 27.2.a du règlement 45/2001 (ci-après "le règlement") relative à l'aménagement du temps de travail pour allaitement par la Cour de justice de l'Union européenne (ci-après "la Cour").

Le 20 décembre 2012, le Contrôleur européen de la protection des données (ci-après "le CEPD") a adopté des Lignes directrices concernant le traitement de données à caractère personnel en matière de congé et d'horaire flexible (ci-après "les "Lignes directrices"). La notification a été donc analysée à la lumière de celles-ci.

À la demande du CEPD, le DPD et le précédent responsable du traitement, ont fourni subséquemment des informations supplémentaires. Le CEPD a constaté que la notification a été assez complète à la lumière des principes du règlement. Le CEPD a également demandé de recevoir une note d'information mise à jour et une copie de déclaration de confidentialité à être signée par les gestionnaires de l'Unité Droits Statutaires.

¹https://secure.edps.europa.eu/EDPSWEB/webdav/site/mySite/shared/Documents/Supervision/Guidelines/12-12-20_Guidelines_Leave_Flexitime_FR.pdf

Sur la base de la notification, des documents supplémentaires et à condition que les mesures y annoncées soient effectivement prises, nous clôturons ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire à l'expression de ma considération distinguée.

Giovanni BUTTARELLI

four from

Cc: M. Agostino Valerio PLACCO, Délégué à la protection des données